

Image not found or type unknown



Mutation interne à l'intérieur d'un groupe

Par **pascale**, le **17/09/2010** à **08:55**

Bonjour, mon mari est salarié dans une entreprise qui appartient à un groupe national. Il avait vu un poste similaire au sien dans la ville où nous venons d'acheter une maison avec comme projet de déménager. Il a demandé une mutation à sa société actuelle. On lui répond qu'il doit démissionner pour aller là-bas alors que c'est le même groupe. En pensez-vous ? Nous pensions plus à un accord de mutation ou quelque chose comme ça. Nous remerciant par avance, cordialement